
Créole langue inclusive ? Droits et légitimité, enjeux sociaux et interventions pédagogiques.

Evelyne Adelin*¹

¹Université de la Réunion (UR) – La Réunion

Résumé

Ma communication interroge la thématique de l'inclusion dans le cadre de l'enseignement/apprentissage guidé d'une langue " identitaire ", le créole, par des " allophones " natifs et non natifs d'un territoire pétri de représentations diglossiques, la Réunion. Dans une finalité " *d'équité et d'universalité* ", sont posés comme postulats le droit pour tout élève résidant sur une aire créolophone, d'avoir les outils pour comprendre la langue " vernaculaire " et le droit, la légitimité de la pratiquer.

A travers le filtre des travaux sur la théorie de l'accommodation communicative (Giles, 1984) et l'idéologisation de la diglossie (Boyer, 2012), j'y discuterai des enjeux sociaux, intentions, attitudes et représentations liés au " partage " d'une langue dominée en contexte de conflit linguistique. Je présenterai les résultats d'une enquête sur les discours liés aux pratiques de la langue créole entre pairs, que j'ai menée auprès d'étudiants de l'université de la Réunion. Je montrerai que l'intégration sociale à travers la langue créole ne va pas de soi et que bien souvent, les soubassements psychosociolinguistiques qui commandent l'(auto-)inclusion ou l'(auto-)exclusion du " we/they-code " (créole) se mettent en place dès l'école primaire. Nous verrons notamment, qu'empêtré dans des ambivalences sociolinguistiques, le marqueur identitaire que symbolise le créole semble vacillant mais toujours bien présent lorsqu'il renvoie, dans ses extrêmes, à la question de l'altérité et du (dé)marquage " ethnique ", détonnante par rapport à la population " arc-en-ciel " qui caractérise l'île.

En partageant mon expérience d'enseignante de créole langue étrangère, ma contribution tentera d'ouvrir les échanges sur les moyens pédagogiques à mettre en œuvre pour accompagner les allophones dans leur accession à leurs droits linguistiques et plus largement à la reconnaissance de ces droits. Elle s'enrichira d'ici la tenue du colloque des observations que j'ai prévu de mener dans le 1er degré, au sein de classes bénéficiant d'un enseignement de la LVR sous la houlette d'enseignants habilités.

Mots-Clés: créole, inclusive, légitimité linguistique, langue identitaire

*Intervenant